

Programme d'assurances CPE

En partenariat avec



Table des matières

Le contexte	3
Perspective de lancement d'un nouveau programme d'assurances CPE	4
Nos exigences	4
L'alternative proposée par Lussier Dale Parizeau	5
Mise en place du groupe pour le programme d'assurances CPE	6
Procédures du CPE pour l'engagement au programme d'assurances CPE	7
Étape 1 - Intérêt de la direction générale.....	7
Étape 2 - Résolution du Conseil d'administration	7
Lussier Dale Parizeau	8
Lussier Dale Parizeau en chiffres	9
Cinq différences qui vous feront aimer Lussier Dale Parizeau	10
Lussier Dale Parizeau, la famille au cœur des valeurs	10
En conclusion	11
Annexe A	
Intérêt de notre CPE au programme d'assurances CPE de william.coop.....	12
Annexe B	
Suggestion de résolution du conseil d'administration	14

Le contexte

Toujours soucieuse de vous faire économiser, particulièrement dans un contexte de compressions budgétaires, votre coopérative désire présenter une alternative à l'offre d'assurances présentement disponible dans le réseau (*assurance des biens, responsabilité civile et responsabilité des administrateurs et dirigeants*). Nous vous proposons de négocier en votre nom un programme d'assurances au meilleur rapport qualité-prix et d'ainsi, s'assurer de la juste valeur du produit sur le marché.

En effet, la décision d'Assurances Andrée Bernier et filles inc. de mettre fin au partenariat avec william.coop, en janvier 2014, ne nous permet plus d'intervenir auprès de cette compagnie dans l'intérêt de nos membres tant au niveau du contrôle des coûts que des services offerts.

Les membres de la coopérative ont régulièrement manifesté leur mécontentement quant au fait qu'Assurances Andrée Bernier et filles inc. assure la quasi-totalité des CPE, gelant ainsi le marché et limitant les alternatives pour les CPE insatisfaits.

L'augmentation des tarifs sur les trois dernières années, dans la majorité des cas, génère une insatisfaction sans équivoque.

Le projet du gouvernement de modifier le calcul du financement des CPE risque de ne plus couvrir la totalité des frais de leurs assurances. De plus, dans le cas d'une facturation en dessous du financement accordé, les économies générées seraient un avantage pour le CPE.

La volonté affirmée de plusieurs CPE de bénéficier d'une offre concurrente à celle proposée par Assurances Andrée Bernier et filles inc. nous a menés à enclencher une démarche pour créer un programme alternatif.

**Engagez-vous pour une économie d'au minimum 10 % sur votre couverture
2017-2018!**

Perspective de lancement d'un nouveau programme d'assurances CPE

Dans ce contexte, nous avons entrepris des démarches afin de répondre à ce besoin de nos membres.

Après plusieurs mois de recherche, nous avons sélectionné la firme de courtier Lussier Dale Parizeau afin de nous appuyer dans la recherche d'une compagnie d'assurances qui saura répondre aux attentes de nos membres.

Nos exigences

- Le programme doit être une propriété du réseau par l'entremise de sa coopérative william.coop;
- Le programme doit minimalement correspondre aux couvertures des assurances actuellement en vigueur dans votre CPE;
- La prime payée par chaque service de garde doit être d'au minimum 10 % inférieure à la prime payée au 1^{er} avril 2016;
- Le programme doit être en vigueur pour le 1^{er} avril 2017;
- Le courtier sélectionné doit s'assurer de trouver la meilleure compagnie d'assurances au meilleur rapport qualité-prix pour notre programme;
- Durant la durée de son mandat, le courtier sélectionné doit surveiller si la compagnie d'assurances sélectionnée reste la meilleure pour répondre à nos attentes, sinon il doit renégocier ou nous proposer une alternative;
- À la fin du premier mandat d'une durée de 10 ans, william.coop pourra choisir, au nom de ses membres, de renouveler ou de changer de courtier.

L'alternative proposée par Lussier Dale Parizeau

Lussier Dale Parizeau propose de négocier, au nom des CPE, un programme d'assurances équivalent ou supérieur au produit actuel, en plus d'offrir les avantages suivants :

- Une tarification concurrentielle;
- Une police maîtresse avec certificat (*police identique pour tous les CPE*);
- Un programme d'assurance vous appartenant;
- Un service personnalisé par l'entremise d'une équipe de courtiers spécifiquement dédiés aux CPE : disponibilité et prise en charge;
- Un réseau de 20 succursales à travers le Québec;
- Une communication transparente et rapide des résultats;
- Un comité de prévention pour réduire la fréquence des sinistres et améliorer les résultats techniques du programme (*ce qui peut déboucher à long terme sur des tarifs encore plus réduits*).

Mise en place du groupe pour le programme d'assurances CPE

Afin d'intéresser un assureur à développer un programme pour nos membres, nous devons avoir l'assurance d'un nombre minimal de clients.

Ainsi, bien que le modèle du groupe d'achats de willam.coop n'oblige pas ses membres à utiliser les services de ses fournisseurs agréés, nous devons obtenir la masse critique nécessaire pour intéresser un éventuel assureur et mener ce projet à terme.

Afin de pallier à ce défi, nous tenterons, durant les deux prochains mois, d'obtenir cette masse critique. Nous évaluons à 100 engagements fermes le nombre nécessaire pour nous donner le pouvoir de négocier avec un assureur.

Pour convaincre l'assureur, il faut que ces engagements soient sans équivoques. Nous devons donc obtenir ces engagements sous forme de résolution de conseil d'administration. Évidemment, la résolution du conseil d'administration à adhérer au groupe sera conditionnelle aux critères définis par nos exigences, dont : une couverture au minimum équivalente à l'assurance en vigueur actuellement au CPE et une prime inférieure d'au moins 10 % sur celle de l'année précédente (généralement le 1^{er} avril 2016).

Procédures du CPE pour l'engagement au programme d'assurances CPE

Afin que votre coopérative et le courtier d'assurances Lussier Dale Parizeau développent le programme d'assurances CPE pour avril 2017, nous avons besoin de rassembler une centaine de CPE et de compiler certaines informations qui nous permettront d'établir les meilleures protections au meilleur coût possible. Pour y parvenir, deux étapes sont nécessaires.

Étape 1 - Intérêt de la direction générale

Si vous avez un intérêt à adhérer à ce programme d'assurances CPE, vous devez remplir le formulaire « **Intérêt de notre CPE au programme d'assurances CPE de william.coop** » et nous le retourner. Le formulaire représente un engagement de votre part à présenter le programme à votre conseil d'administration et à nous retourner les éléments suivants dès que possible :

- Le prix de votre police d'assurance des trois dernières années;
- Vos réclamations des trois dernières années;
- La résolution de votre conseil d'administration (approuvée ou rejetée).

(Le formulaire d'engagement est disponible en annexe A)

Étape 2 - Résolution du Conseil d'administration

Afin d'optimiser la réussite du projet de création d'un programme d'assurances CPE, nous devons rassembler un groupe d'une centaine de CPE qui garantissent leur engagement à adhérer au programme.

À cette fin, nous avons besoin des résolutions des conseils d'administration qui démontreront le sérieux de notre démarche.

La résolution du conseil d'administration représente un engagement à choisir le programme d'assurances CPE de william.coop pour l'année 2017-2018 si les conditions suivantes sont respectées :

- Le programme est en place pour le 1^{er} avril 2017;
- La police d'assurance offerte est au moins équivalente à la police d'assurance actuelle (2016) de votre CPE;
- Le prix est au moins inférieur de 10 % au prix de votre police actuelle (2016).

(Un exemple de résolution est disponible en annexe B)

Lussier Dale Parizeau

Lussier Dale Parizeau est un chef de file du courtage d'assurances au Québec spécialisé dans les programmes de groupes pour toutes les lignes d'affaires.

Il dessert plus de 70 associations, regroupements et ordres professionnels pour lesquels il administre et distribue près de 150 programmes d'assurances pour plusieurs clients d'envergure, dont :

- Réseau québécois des OSBL d'habitation;
- Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métropolitain;
- Ordre des ingénieurs du Québec;
- Barreau du Québec;
- Fédération des médecins omnipraticiens du Québec;
- Ordre des psychologues du Québec;
- Association des optométristes du Québec;
- Et bien d'autres!

De Boucherville à Shawinigan en passant par Chandler, les bureaux de Lussier Dale Parizeau sont répartis dans 20 succursales au Québec!

Lussier Dale Parizeau en chiffres

140 000 CLIENTS
NOUS FONT CONFIANCE

120 000 personnes

22 000 entreprises

70 groupes, ordres
et associations
professionnelles

355 MILLIONS \$
EN VOLUME DE PRIMES

20
SUCCURSALES

+ 150
OFFRES PRIVILÈGES
conçues sur mesure pour les
membres de groupes, ordres
et associations

+ 600
EMPLOYÉS

+ 100
PARTENAIRES
ASSUREURS

Cinq différences qui vous feront aimer Lussier Dale Parizeau



5 différences qui vous feront aimer
**LUSSIER DALE
PARIZEAU**

- 1 VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT ASSURÉE**
grâce à notre prise en charge rassurante, efficace et complète
- 2 PROTECTIONS SUR-MESURE**
selon vos besoins, vos préférences et vos particularités
- 3 LE SOUCI DE VOTRE INTÉRÊT**
de la soumission à la réclamation
- 4 TOUT SOUS LE MÊME TOÏT**
de l'assurance auto au placement d'épargne-retraite
- 5 EN CONFIANCE**
grâce à l'excellence, la rigueur et la compétitivité d'un leader centenaire

Lussier Dale Parizeau, la famille au cœur des valeurs

Lussier Dale Parizeau est fier de placer la famille au cœur de ses valeurs et préoccupations. En effet, Lussier Dale Parizeau est :

- Avant tout, une entreprise familiale qui a su se développer en plaçant les valeurs humaines comme pierre angulaire de sa croissance;
- Une des entreprises pionnières dans l'instauration de la Conciliation Travail-Famille pour ses employés (Certification par le Bureau de normalisation du Québec, Niveau 4);
- Une entreprise qui privilégie les secteurs de soutien aux familles en difficulté dans son attribution de dons et commandites.

En conclusion

La force du nombre ainsi que la rapidité à nous communiquer votre engagement à ce projet de programme d'assurances CPE sont déterminantes dans l'atteinte de l'objectif.

Dans l'éventualité de la réussite du projet, tous les CPE auront une alternative d'assurances à chaque renouvellement annuel!

Annexe A

Intérêt de notre CPE au programme d'assurances CPE de william.coop

Notre CPE a un intérêt à adhérer à ce programme d'assurances.

Voici les informations nécessaires afin que william.coop et Lussier Dale Parizeau puissent commencer les négociations du meilleur programme possible avec les compagnies d'assurances et ainsi répondre aux besoins et à la réalité des CPE.

1. À quels montants s'élevaient vos primes payées ces trois dernières années?

2014 _____

2015 _____

2016 _____

2. Avez-vous présenté des réclamations ces trois dernières années? Si oui, quel type de réclamation? (*Indiquez le montant dans la case correspondante*)

	2013	2014	2015
Aucun sinistre (cochez)			
Refoulement des égouts	\$	\$	\$
Dommmages par l'eau	\$	\$	\$
Responsabilité civile	\$	\$	\$
Administrateurs et dirigeants	\$	\$	\$
Autre (précisez)	\$	\$	\$
Autre (précisez)	\$	\$	\$
Autre (précisez)	\$	\$	\$
Autre (précisez)	\$	\$	\$

3. Je présenterai le projet d'assurances CPE de william.coop à notre réunion du conseil d'administration du mois de _____. Je ferai parvenir une copie de la résolution du conseil d'administration à william.coop dans les jours qui suivent, qu'elle soit approuvée ou rejetée.

Prière de retourner le formulaire et les documents demandés chez william.coop, à l'attention de Jacques Lambert. La résolution du conseil d'administration pourra nous être envoyée dans les jours suivant votre réunion du conseil, soit :

- Par courriel : jacques.lambert@william.coop
- Par fax : 514 788-8868
- Par la poste : 7245, rue Clark, bureau 301, Montréal, (Québec), H2R 2Y4

CPE / BC :

Nom : _____

Titre : _____

Date : _____

Nous vous remercions de votre collaboration!

Annexe B

Suggestion de résolution du conseil d'administration

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NOM DU CPE

Au ADRESSE, le DATE de X h à X h.

Résolution #

Suite à l'analyse de la proposition d'adhérer au nouveau programme d'assurances CPE développé par notre coopérative william.coop, nous nous engageons à adhérer à ce programme lors de notre renouvellement d'assurances du 1^{er} avril 2017 si les conditions suivantes sont respectées :

- La couverture est au minimum équivalente à celle de notre assurance en vigueur présentement;
- La prime est inférieure d'au moins 10 % sur celle de l'année débutant le 1^{er} avril 2016.

Il est proposé par X et appuyé par Y d'adopter la résolution.

Adopté à l'unanimité ou majorité ou Rejeté à l'unanimité ou majorité

Secrétaire

Date